



4^{ème} Cérémonie
des Sceptres d'Or
du Développement Durable 2011

Citoyen et Société
l'Homme au cœur du débat

Mercredi 30 novembre 2011
Mairie du Vème arrondissement de Paris

Dossier de candidature
Catégorie L'Entreprise

Catégorie présidée par
Myriam MAESTRONI
Présidente de la société Economie d'énergie





4^{ème} Cérémonie des Sceptres d'Or du Développement Durable 2011 Citoyen et Société, l'Homme au cœur du débat

Présentation

Les Sceptres d'Or du Développement Durable ont été créées en 2008 à l'initiative de Philippe MOST. Homme politique (maire de Royen de 1989 à 2006, Fondateur et Président du Club des Maires des Villes Epode de 2005 à 2006, président de nombreuses associations professionnelles), Philippe MOST a décidé de s'impliquer fortement dans le domaine du développement durable.

Philippe MOST a créé le magazine Développement Durable. Il est le directeur général de l'Association des Sceptres d'Or.

Catégorie L'Entreprise

Ce prix vise à récompenser des entreprises implantées en France et dans les DOM-TOM qui ont conduit, au cours des douze derniers mois, des réalisations exemplaires dans le domaine de l'environnement et du Développement Durable ou qui développent leur responsabilité sociétale. Le jury s'attachera particulièrement à valoriser les entreprises ayant mis en place une politique globale de développement durable portant sur les trois composantes environnementale, économique et sociale.



Présentation du candidat

- Intitulé du projet

.....

- Nom de la structure porteuse du projet

.....

- Objet social et activités habituelles

.....

- Nom du responsable

.....

- Coordonnées

Adresse :

.....

Email :

Téléphone :

- Résumé du projet

.....

.....

.....

- Axe du développement durable

.....

